



Le tout puissant patron de presse a regagné sa cellule de la tristement célèbre prison principale de Kondengui.

Jean Pierre Amougou Belinga ne va pas sentir le vent de liberté. Le tribunal militaire a rejeté la demande de liberté provisoire du Zomloa. Mais, les avocats de l'homme d'affaires, patron de Vision 4 et Télé Sud, ont fait appel en saisissant la Cour d'appel du Centre.

Jean Pierre Amougou Belinga est donc arrivé tôt ce matin à la Cour d'appel du Centre, avec pour seul espoir de se tirer des geôles et de retrouver les siens.

Malheureusement, mal lui en a pris. L'audience a duré juste quelques minutes, le temps pour l'un des juges de cette juridiction de seconde instance d'annoncer le renvoi de l'affaire pour le mois d'avril prochain.

C'est sous un dispositif sécuritaire monstre que Jean Pierre Amougou Belinga, poursuivi pour «complicité de torture par aide » dans le meurtre du journaliste Martinez Zogo, a regagné ses quartiers à la prison principale de Kondengui, où il a été placé en détention provisoire le samedi 04 mars 2023 par le Tribunal militaire de Yaoundé.